



COMMUNIQUE UF CGT DIRCE

BOYCOTT CSA DIRCE

du 24 juin 2025

Au vu de la gravité des conditions de travail sur le réseau routier national et de l'augmentation de la fréquence des accidents, nous élu.e.s CGT au CSA de la DIRCE ne souhaitons pas siéger tant que la vie des Agentes et Agents exposé.e.s à ces risques routiers ne sera pas pris en compte par le ministère de manière significative !!

En effet, suite à l'accident mortel à la DIR IF du 14 mai et de tous les accidents survenus depuis dans toutes les DIR, depuis des années et dans cette actualité brûlante, la CGT continue de faire des propositions concrètes au ministère :

- Organisation en urgence d'une instance exceptionnelle FSSSCT-Ministérielle
 - **toujours pas organisé...**
- Demande de revoir en urgence le Plan de Prévention Ministériel Renforcé (PPMR) qui est activé depuis plus d'un an
 - **le Ministère pense revoir sa copie...**
- Demande de création d'un CSA-National de réseau spécifique DIR
 - **Refus du ministère...**
- Demande de mettre en place la bonification du service actif pour des départs en retraite anticipé et à taux plein concernant les personnels d'exploitation.
 - **Pas à l'ordre du jour non plus...**

Autant de mépris n'est plus supportable !!!

Nous ne sommes pas de la chaire à CAMION !

En outre, la reconnaissance de « métier dangereux » pour les personnels d'exploitation serait également un pas vers l'égalité de traitement, comme le sont les métiers de pompiers ou de policiers.

Les responsables doivent maintenant agir pour un véritable changement !!